

- Famille des *Polygonaceae*
- Originaire d'Asie orientale
- Plante vivace

Description

Cette plante herbacée possède des tiges aériennes pouvant atteindre 4 m de hauteur. Le système racinaire constitué de rhizomes est très développé et profond (jusqu'à 3 m). Ses feuilles sont alternes, arrondies et atteignent 20 cm de longueur. Les fleurs sont blanches, en grappe, avec floraison d'août à octobre. Il existe aussi la renouée de Sakhaline, qui ressemble à la renouée du Japon et qui peut s'hybrider avec elle.



Renouée du Japon

Fallopia japonica

Propagation

En Europe la floraison étant tardive (septembre-octobre), les graines sont rarement viables, ce qui entraîne une reproduction par semis très faible.

La multiplication végétative est par contre très active. Les fragments de tiges ou rhizomes sont disséminés par l'eau, par érosion des berges et par l'homme, qui transporte des terres lors de travaux divers (aménagement de routes, calibrage de cours d'eau...). La dispersion est d'autant plus aisée que des morceaux de racines ont une durée de vie de plusieurs années et qu'il suffit de moins d'un gramme de fragments pour régénérer une plante.

Nuisances induites

En peuplement monospécifique, la renouée a de nombreux impacts négatifs sur l'environnement :

- » Perte de biodiversité floristique (strates herbacée, arbustive et arborée) et faunistique (vertébrés et invertébrés) surtout en zones alluviales
- » Erosion des berges par un système racinaire non adapté et par l'empêchement d'une régénération naturelle de ligneux
- » Diminution de l'épuration naturelle des eaux d'écoulement
- » Gêne de l'accès et de la circulation des usagers le long des rives
- » Dégradation des caractéristiques paysagères locales
- » Pollution des milieux aquatiques par utilisation de désherbant comme technique de lutte

Origine et historique

Originaire d'Asie orientale, elle est introduite en Europe en 1825 pour ses qualités environnementales. Sa colonisation massive débute au milieu du XX^e siècle.

Milieus colonisés

Les berges et les zones alluviales sont les milieux les plus colonisés (parfois aussi les talus à proximité de fossés) : la renouée y trouve la lumière, une bonne alimentation en eau et un sol riche en éléments nutritifs. Elle préfère les sols acides. On la trouve aussi sur des milieux remodelés et abandonnés car elle peut résister à une certaine sécheresse.

A noter que les invasions de renouées sont fréquentes en milieu dégradé : elles sont d'abord la conséquence de l'altération du milieu, puis contribuent elles-mêmes à cette dégradation.

Plan d'action et méthodes de lutte

La lutte préventive consiste à surveiller régulièrement les sites et à conserver les ripisylves en bon état (gestion conservatoire), avec le maximum de biodiversité floristique. Il est souhaitable d'éviter les coupes forestières et les remaniements de terre car la renouée aime la lumière et s'installera à son aise sans autre concurrence végétale.

Une fois présente, il n'existe pas de méthode efficace pour éliminer la renouée car c'est une espèce herbacée extrêmement productive. Mais on peut atténuer sa vigueur en installant une concurrence.

La fauche régulière plusieurs années de suite entraîne la diminution de la hauteur mais augmente la densité des tiges. Les produits de coupe doivent impérativement être enlevés et éliminés (brûlage). Cette méthode doit être couplée avec des plantations sur la zone infestée et autour de celle-ci. On préférera des espèces locales de ligneux (frènes, cornouiller, boutures de saules...).

Sur de petites surfaces, on peut utiliser des géotextiles ou bâches noires épaisses pour la couverture du sol, après une première fauche. Comme on élimine l'ensemble de la

végétation, il est nécessaire de replanter en complément. Sur de grandes surfaces, on peut anticiper l'extension de la Renouée et planter en forte densité arbustes et arbres qui circonscriront la renouée.

Quant aux traitements phytocides, ils ne sont pas très efficaces car ils ne détruisent pas la totalité des rhizomes. Par ailleurs, comme ils ne sont pas sélectifs, ils éliminent toute la végétation (empêchant toute concurrence avec la renouée) et participent à la pollution des eaux (leur usage en bord de cours d'eau est interdit).

En cas d'intervention, veillez à ne pas transporter de terres pouvant contenir des bouts de rhizomes ; laisser en place les espèces déjà présentes (ronciers, arbustes...) et renaturer le milieu laissé à l'abandon pour éviter l'implantation et l'expansion de renouées.

Références bibliographiques

- *Plantes invasives de France*, Serge Muller coordinateur publication scientifique du muséum - Paris 2004
- *Les plantes envahissantes le long des cours d'eau d'Ariège*, fiches techniques de l'Association des Naturalistes de l'Ariège, 2004

Notes

La CATeZH Garonne recueille actuellement des données relatives à l'implantation des espèces invasives sur le corridor garonnais. Vous pouvez participer en nous transmettant toute information concernant la colonisation par ces espèces (espèce présente, localisation précise, type de milieu et surface colonisée...).

La CATeZH Garonne est une opération animée par l'association Nature Midi-Pyrénées
Contact : catezh@naturemp.org ou 05 34 31 97 59



Fiches techniques réalisées et éditées par Nature Midi-Pyrénées, avec le soutien de :



Action financée avec le concours de l'Agence de l'Eau Adour Garonne



Ces fiches sont cofinancées par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.